



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Service des finances

## INFO-FINANCES

### **BULLETIN NUMÉRO 8 – JUIN 2007**

---

## Introduction

Ce bulletin est un instrument complémentaire à notre site Web que vous pouvez consulter en tout temps à l'adresse

<http://www.sf.ulaval.ca/>

---

## Enregistrement

### - **Formulaires électroniques**

C'est à compter du 22 juin prochain que les formulaires « papier » ne seront plus acceptés pour la saisie au Service des finances. Nous vous incitons donc à commencer dès maintenant, si ce n'est déjà fait, à vous familiariser avec le module **Gestion formulaire dépense** afin d'être en mesure de respecter cette échéance. Ce module concerne les rapports de dépenses de voyage (SF-13), les demandes d'avance de voyage ainsi que les demandes de paiement (SF-14)

### - **Approbation des rapports de dépenses et des avances de voyage**

Veuillez porter une attention particulière à la nouvelle politique d'approbation des rapports de dépenses et des avances de voyages qui est en vigueur depuis le 21 mai 2007. Ceci évitera que l'on vous retourne des documents non conformes et ainsi créer des délais dans le paiement de ces dépenses.

---

## Comptabilité

### - **Transactions liées à la gestion de devises étrangères**

Afin d'offrir une plus grande flexibilité et de limiter les frais de transactions liées à la gestion des devises étrangères, un compte bancaire en euros a été ouvert par le Service des finances.

Aussi, si vous recevez des paiements en euros par le biais de virements bancaires, vous devrez dorénavant transmettre aux donneurs d'ordre de virements électroniques le formulaire « Procédure pour transfert de fonds – Euros ». Vous pouvez accéder à ce formulaire en consultant le site du Service des finances à la section **Boîte à outils – Formulaires – Formulaire de transfert de fonds – Euros** ou en utilisant le lien suivant :

[http://www.sf.ulaval.ca/pdf/transfert\\_euros.pdf](http://www.sf.ulaval.ca/pdf/transfert_euros.pdf)

---

## **Système d'information**

### **- Formation en gestion financière**

Les sessions de formation en gestion financière sont terminées. Nous reprendrons nos activités en septembre prochain. Le calendrier sera disponible vers la troisième semaine du mois d'août.

### **- Support téléphonique**

En raison de la période d'application de l'horaire d'été, le support téléphonique (ligne 10000) offert en après-midi se termine à 16 h 00 au lieu de 16 h 30.

### **- Installation du logiciel VNC**

Nous vous rappelons qu'avant de téléphoner à la ligne de support 10000, il est préférable de vous assurer que le logiciel de support VNC est installé sur votre poste de travail. Celui-ci permet à une personne-ressource de prendre le contrôle de votre poste de travail et ainsi mieux comprendre votre besoin. À cet effet, veuillez vous référer à votre responsable réseau, qui a été informé de la procédure à suivre lors de la migration à la version 8.4 de PeopleSoft.

---

## **Recherche**

### **- Fonds avec restriction**

#### **• Transferts inter-institutions (compte 943200) :**

Nous tenons à vous rappeler que l'adresse du bénéficiaire sur le formulaire de demande de paiement pour un transfert inter-institution doit toujours indiquer le **service financier** de l'université à qui les fonds seront versés.

#### **• Trois Conseils fédéraux - Allocation de formation :**

Le tableau ci-joint est à titre indicatif et ne remplace aucunement les règles détaillées dictées par les organismes subventionnaires décrites au lien suivant :

[http://www.crsng.gc.ca/professors\\_f.asp?nav=profnav&lbi=f3](http://www.crsng.gc.ca/professors_f.asp?nav=profnav&lbi=f3)

Les montants indiqués dans le tableau sont annuels pour du temps complet.

	<b>Maîtrise</b>	<b>Doctorat</b>	<b>Post doctorat</b>
<b>IRSC (minimum)</b>	17 850\$ <sup>(1)</sup>		36 750\$
<b>CRSNG (maximum)</b>	16 500\$	19 000\$	25 000\$
<b>CRSH (maximum)</b>	12 000\$	15 000\$	31 500\$

(1) Les étudiants aux cycles supérieurs, soutenus en tout ou en partie par une subvention des IRSC, ont droit à un traitement minimal de 17 850 \$ par année.

#### - **Projets déficitaires**

Nous désirons vous rappeler que les unités sont responsables de faire le suivi des projets déficitaires.

Les soldes des projets d'une unité peuvent être consultés par Explo en utilisant la requête Exploration des projets du menu. Il suffit d'indiquer le numéro de l'unité désirée pour permettre l'affichage des projets. Les soldes de tous les projets de l'unité peuvent ensuite être consultés en appuyant sur l'un des deux liens suivants : [par période budgétaire](#) / [par période budgétaire et classe](#)

---